

**Présents :**

- Mmes ZAREBA, BOURGEON, JACQUART, SAVEROT, BERLAND, RIVIERE, VOUILLON-DUFOUR, LEBEAU, FERREIRA ALVES, PERRAUD et M. BLANC représentants des parents d'élèves
- Mmes PERROT, HENNEBAUT, GAUTHIER, MOUHLI, VAZ VALENTE, SCHLICK, M. DUQUENNOY et M. VALENTIN, enseignants
- Mmes MARTINOT et DEGLETAGNE, ATSEM
- M. VALLET, Adjoint en charge des affaires scolaires
- M. DECREUSEFOND et Mme PASCALIN, DDEN

**Excusés :**

- M. DEYNOUX, Maire,
- Mme CASANOVA, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme AMMAR, enseignante
- Mmes GASNE, représentante des parents
- Mme MELETTA, vice-présidente du sou des écoles
- Mme BERARD, enseignante spécialisée
- Mme LABARRE, psychologue de l'Éducation Nationale

M. Valentin est désigné secrétaire de séance.

M. Duquennoy propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : l'inclusion scolaire.

## **1/ Le rôle des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale**

Les DDEN sont des bénévoles nommés par l'Inspecteur d'Académie pour 4 ans. Ils veillent aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école. L'intérêt des élèves est leur priorité. Chaque année, ils visitent les locaux. Ils peuvent intervenir en tant que médiateur entre les enseignants, la municipalité et les représentants des parents d'élèves. Chaque année, les DDEN de Saône-et-Loire proposent plusieurs projets aux écoles du département : *Apprendre en jardinant*, *Les écoles qui chantent*, *Le prix Racouchot*, *Le prix Samuel Paty*.

## **2/ Résultat des élections**

Les représentants de parents sont les seuls membres élus du conseil d'école. Les élections ont eu lieu le 11 octobre. 6 postes étaient à pourvoir.

185 électeurs / 139 votants / 13 bulletins nuls et 2 blancs / Taux de participation : 75,14 %

Le parent délégué se voit confier le rôle de porte-parole de l'ensemble des parents d'élèves. Il joue le rôle de relais et facilite le lien entre les membres du conseil d'école et l'ensemble des parents d'élèves. Il peut être un médiateur, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative, même en dehors du conseil d'école. Il est consulté et donne son avis sur tous les sujets relatifs au fonctionnement de l'école. Il vote le règlement intérieur.

### 3/ Effectifs

Actuellement, l'école accueille 137 élèves répartis de la façon suivante :

Mme Perrot Mme Schlick	Mme Ammar	Mme Hennebaut	M. Duquennoy Mme Vaz Valente	Mme Gauthier	Mme Mouhli
23	25	22	22	23	22
11 PS	5 MS	8 CP	14 CE1	6 CE2	22 CM2
12 MS	20 GS	14 CE1	8 CE2	17 CM1	

Moyenne de l'école : 22,8 élèves par classe

Une baisse des effectifs est prévue pour la rentrée de septembre 2025 (129 élèves attendus).

En maternelle, les enseignantes sont assistées par Mmes Martinot et Degletagne, ATSEM et par Mme Josserand, AESH (Accompagnant d'Élève en situation de handicap).

A l'école élémentaire, deux AESH sont également présentes les mercredis, jeudis et vendredis matins : Mmes Vieux et Lafoucrière.

### 4/ Règlement intérieur

Modifications proposées :

Article 3, alinéa 2 : remplacé par

« Ils doivent également informer l'école de toute absence prévisible. Si, au regard du code de l'éducation, le motif de cette absence n'est pas légitime, ils devront remplir une demande d'autorisation d'absence qui sera transmise à l'Inspecteur d'Académie (formulaire à demander et à remettre au directeur). »

Article 4, alinéa 2 : suppression de la mention « et se fera directement dans les classes. »

Article 6, partie A, alinéa 2 : remplacé par

« Les vêtements prêtés par l'école aux enfants qui se sont salis pendant le temps de classe devront être lavés et rapportés rapidement.

A l'école maternelle, les vêtements qui se quittent (bonnets, moufles, blousons,...) doivent être marqués au nom de l'enfant. »

Article 6, partie B, alinéa 5 : ajout de la mention « sauf lors d'évènements particuliers et en quantité raisonnable. »

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera diffusé via l'ENT.

### 5/ Exercices de sécurité

Tous les ans, quatre exercices doivent être organisés :

- un exercice « attentat-intrusion » et un exercice « risque majeur » dans le cadre du PPMS,
- deux exercices d'évacuation en cas d'incendie.

Le premier exercice d'évacuation en cas d'incendie a eu lieu le 24 septembre. L'exercice « attentat-intrusion » aura lieu avant les vacances de Noël.

## 6/ Coopératives scolaires

Les coopératives servent à effectuer de petits achats : jeux de cours, abonnements, ingrédients, matériel pour la réalisation de petits bricolages, ...

	Maternelle	Élémentaire
Mandataire	Mme Ammar	Mme Hennebaut
Solde au 31/08/2023	121,36 €	1 561,62 €
Recettes	913 €	2 718,15 €
Dépenses	692,09 €	2 615,92 €
Résultat 2023-2024	220,91 €	102,23 €
Solde au 31/08/2024	342,27 €	1 663,85 €
Solde actuel		797,89 €

## 7/ Évaluations Nationales

Sur la majorité des items, les résultats sont satisfaisants. Les évaluations nationales permettent de cibler les points du programme sur lesquels l'équipe enseignante doit être vigilante.

- CP : très bons résultats sur tous les items évalués
- CE1 : beaucoup d'élèves en difficulté en lecture à voix haute (3 non lecteurs / 4 faibles lecteurs / 3 enfants légèrement sous le seuil attendu (30 mots par minute) et de bons résultats en mathématiques
- CE2 : des difficultés en calcul mental et pour beaucoup d'élèves en lecture à voix haute mais une bonne compréhension de la langue orale et écrite
- CM1 : des résultats inférieurs à la moyenne nationale pour plusieurs d'items : conjugaison, calcul mental et compréhension de la langue écrite
- CM2 : des résultats supérieurs à la moyenne nationale sur tous les items mais les scores au niveau national sont très bas ; des difficultés en conjugaison , calcul mental et compréhension de la langue écrite alors que les scores en lecture à voie haute et en compréhension de la langue orale sont très bons

Pour l'équipe enseignante, les tables sont à travailler tous les jours 5 minutes et les leçons sont à reprendre régulièrement.

Certains représentants de parents souhaiteraient que les enseignants fournissent des fiches méthodologiques pour l'apprentissage des leçons.

## 8/ L'inclusion scolaire

Depuis la loi de 2005, la scolarisation d'un enfant entrée dans le champ du handicap doit avoir lieu en priorité en milieu ordinaire. Selon la situation, la MDPH peut accorder à un enfant un accompagnement humain sur tout ou partie du temps scolaire. Depuis septembre 2024, c'est l'État et donc l'Éducation Nationale qui prend en charge la rémunération des AESH qui interviennent sur le temps méridien.

L'école accueille des enfants dont le comportement peut momentanément interférer dans le fonctionnement d'une classe. Dans ce cas, les enseignants travaillent davantage avec leurs élèves

sur les thématiques suivantes : les règles de vie, les émotions, la différence... (dans les petites classes à partir d'albums.)

L'école a rencontré des difficultés avec une AESH. Elle a été remplacée.

Un enseignant qui a besoin de conseils peut saisir l'EMAS (Équipe Mobile d'Aide à la Scolarisation).

## 9/ Projets

### • **École maternelle**

Les enfants ont participé à la semaine du goût du 14 au 18 octobre. Différents ateliers ont été proposés chaque jour par leurs enseignantes, dont la confection d'un plat.

Le Sou des écoles offre un spectacle pour Noël. Les enseignantes ont choisi une représentation de marionnettes avec un musicien : « C'est à moi ! » de la compagnie Talabar. Elle est programmée le mercredi 18 décembre et sera suivie d'un marché de Noël.

Les élèves assisteront à un spectacle intitulé « Là haut sur la montagne » (musique et danse) le vendredi 28 mars à 9h30. Il est financé par la municipalité dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre.

Les élèves de CP pourront assister au Tinailler à ces deux spectacles.

Chaque jeudi matin, une bénévole de l'association *Lire et faire lire* vient lire des histoires à un groupe de 6 élèves.

Dans le cadre du projet d'école, pour renforcer les liens entre la maternelle et l'élémentaire, des partenariats sont mis en place entre les classes de CE2/CM1 et de PS/MS (utilisation de jeux de société) ainsi qu'entre les classes de CM2 et de MS/GS.

### • **École élémentaire**

Pendant la première période, toutes les classes ont effectué un cycle d'endurance. Il s'est achevé le mardi 14 octobre par une rencontre inter-classes baptisée « Le record de l'heure ». Pendant près une heure, les élèves se sont relayés avec pour objectif de réaliser ensemble la plus grande distance possible sur un parcours de 350 mètres. : 702 tours et 246 km parcourus. Un petit goûter leur a ensuite été distribué.

Les CE2, CM1 et CM2 se sont rendus au cinéma pour voir le film d'animation « Le royaume de Kensuké ». Le roman a été travaillé en amont par les classes de Mme Gauthier et de Mme Mouhli. Les élèves de CM2 ont préféré le livre, plus riche en détails que le film. Les CE2-CM1 de Mme Gauthier ont préféré le film.

La classe de Mme Gauthier était chez ses correspondants à l'école de Péronne aujourd'hui. Il y aura des échanges tout au long de l'année. En février, les correspondants viendront à Hurigny. Puis, les deux classes iront ensemble au Lab 71 le 8 avril.

Mercredi 11 décembre, les enfants assisteront au Tinailler à un théâtre d'ombres chinoises. Ce spectacle est offert par le Sou des Écoles pour Noël.

3 élèves de CM2 iront avec la classe de Mme Gauthier à la piscine le jeudi matin à partir du 21 novembre car ils n'ont pas validé l'ASNS l'an dernier.

Les CM2 présenteront au théâtre le résultat de leur travail avec Claire Millot samedi 21 et dimanche 22 décembre (conte musical *Farfalo*) avec 9 autres écoles (275 élèves sur scène accompagnés par un orchestre).

Les classes de Mme Gauthier et Mme Mouhli bénéficieront d'un cycle de handball. Les 7 séances sont programmées les mardis en janvier et février.

Les élèves de CE1 iront avec M Duquennoy au centre Eden du 25 au 27 mars pour étudier trois milieux naturels. Trois accompagnateurs seront nécessaires. Une réunion d'information est prévue le jeudi 21 novembre.

Les élèves de M. Duquennoy participent à la fête de la Sciences sur le thème de l'eau (différentes expériences sont menées en classe). Elles doivent permettre la construction d'un bateau capable de transporter une charge de 60g. La classe est également inscrite aux Incorruptibles (un prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs). Il y aura 6 livres à lire dans l'année puis un vote aura lieu fin mai.

Les élèves de CE2 bénéficieront de quelques séances de vélo et feront une sortie sur la voie bleue. Ils seront accompagnés par les CM2.

Madame Mouhli souhaite proposer un cycle d'aviron pour les CM2 (devis en attente).

Les élèves du CE2 au CM2 devront répondre à un questionnaire sur le harcèlement dans les prochains jours.

Comme leurs camarades de maternelle, les CP bénéficient chaque mardi de l'intervention d'une bénévole de l'association *Lire et faire lire*.

## **10/ Divers**

- La municipalité est remerciée pour les travaux réalisés : réfection des parquets de l'école élémentaire, changement des éclairages dans l'école maternelle et fourniture de nouveaux plans d'évacuation dans les deux écoles.

- Les parents ne doivent pas hésiter à prendre contact avec les enseignants s'ils en ressentent le besoin.

La séance est levée à 20h00.

Le président du conseil d'école  
M. Duquennoy

Le secrétaire de séance,  
M. Valentin